



APPEL À PROJETS

CULTURE ET SOLIDARITÉS EN HÉRAULT

2027

Projets de création partagée en établissements sociaux ou médico-sociaux

Le présent appel à projets s'adresse aux artistes professionnels de toutes disciplines.

Dans le cadre de son Schéma Départemental de la Culture 2023-2028, le Département de l'Hérault met en œuvre une politique d'éducation artistique et culturelle tout au long de la vie favorisant l'affirmation des droits culturels des publics prioritaires du secteur des Solidarités, en synergie avec les professionnels qui les accompagnent et les acteurs du territoire.

Engagé pour une culture du partage et de la solidarité, le Département soutient des projets artistiques et culturels reposant sur la rencontre, l'expérimentation, le développement de la citoyenneté et du pouvoir d'agir des personnes associées au projet. Il contribue ainsi à la collaboration entre artistes, participants et acteurs du champ social et médico-social.

Conformément à la délibération n°AD/220626/C/4 du 22 juin 2026 de l'Assemblée Départementale approuvant le dispositif-cadre pluriannuel pour la période 2027-2030 qui définit les modalités de mise en œuvre d'appels à projets annuels « Culture et Solidarités », le Département de l'Hérault lance le présent appel à projets.

OBJECTIFS

L'appel à projets « Culture et Solidarités en Hérault » s'inscrit dans une approche participative et collaborative au plus près des besoins des **personnes concernées et des professionnels qui les accompagnent** :

- Les enfants, adolescents ou jeunes adultes bénéficiant de mesures de protection de l'enfance accueillis en Maisons d'Enfants à Caractère Social (MECS)
- Les personnes résidentes en Etablissement d'Hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)
- Les adultes en situation de handicap résidents en Etablissements d'Accueil Non Médicalisés et/ou Médicalisés (EANM/EAM)

Le présent appel à projets repose sur les **objectifs généraux** suivants :

- Impulser la rencontre entre artistes professionnels et publics relevant des politiques des solidarités du département
- Permettre aux participants d'être pleinement acteur d'un projet artistique et culturel
- Faire de la culture un levier d'accompagnement éducatif social et humain

DESTINATAIRES

Le présent appel à projets s'adresse aux artistes, équipes artistiques et collectifs d'artistes professionnels issus de différentes disciplines artistiques :

- Arts visuels (arts plastiques, numériques et audiovisuel)
- Spectacle vivant (théâtre, cirque, danse, musique)
- Propositions pluridisciplinaires

Les candidats doivent présenter leur parcours professionnel de création artistique, de médiation et d'action culturelle en direction de différents publics.

Un groupement d'artistes pourra déposer sa candidature ; dans ce cas, une des associations sera désignée comme porteuse du projet.

INTENTION DU PROJET

Un projet de **création partagée** se caractérise par un processus de cocréation qui privilégie l'échange, la participation des publics et la prise en compte du contexte d'intervention. Ce projet pourra éventuellement alimenter le travail de recherche et de création mené par les artistes.

Le projet vise à « faire avec » et donne ainsi une grande place à la rencontre, l'immersion et le partage. Ce processus de cocréation aboutira à une restitution (spectacle, performance, exposition, vidéo, etc.).

Le projet artistique devra être documenté au fil du temps sous une forme qui sera proposée par le candidat (vidéo, photographie, édition, arts numériques...) en vue de sa valorisation. La documentation du projet permettra de garder trace du processus de création et pourra servir à la valorisation des cocréations sur un temps ultérieur, hors projet.

CALENDRIER ET DEROULEMENT DU PROJET

Le présent appel à projets permettra la réalisation d'un projet artistique qui se déroulera **entre janvier et novembre 2027**, sur une période continue ou fragmentée.

Il comportera :

- Un temps d'immersion permettant aux artistes d'appréhender la réalité de la vie quotidienne au sein des établissements, d'aller à la rencontre des participants et des professionnels ;
- Un temps de pratique artistique et de médiation en vue de la création collective ;
- La restitution du projet artistique.

ETABLISSEMENTS PARTENAIRES ET FINANCEMENT

Le Département porte le présent appel à projets en collaboration avec des établissements sociaux et médico-sociaux de l'Hérault.

Les formats de projets et leurs financements sont pluriels pour répondre aux diverses modalités d'accueil et au contexte des établissements, ainsi qu'aux différents enjeux de territoire.

Le présent appel à projets mentionne en annexe les fiches de présentation des établissements comprenant notamment leurs attentes relatives au projet artistique.

- **Projet de territoire à Saint-Pons-de-Thomières** associant les 3 structures suivantes :
MECS Mon Oustal ; EHPAD du Centre Hospitalier et EANM/EAM Frescatis
 - Subvention maximale de 20 000 € TTC.

- **Projet inter-établissement à Béziers** associant les 2 structures suivantes :
MECS Jean Gailhac et MECS SOAE Adages
 - Subvention maximale de 8 000 € TTC.

- **3 Projets en MECS**
 - **Actions Jeunes - Enclos Saint François** à Montpellier
 - **Abri Languedocien** à Montpellier
 - **Bon Secours** à Montpellier
 - Subvention maximale de 7 000 € TTC chacun.

- **3 Projets en EAM/EANM :**
 - **Hestia** à Pézenas ;
 - **Jean Piaget** à Frontignan ;
 - **Marqueroise** à Viols-le-Fort
 - Subvention maximale de 9 000 € TTC chacun.

- **3 Projets intergénérationnels en EHPAD**
 - **Les Oliviers** à Saint-Chinian ;
 - **L'Écureuil** à Lodève ;
 - **Notre Dame du Dimanche** à Saint-Bauzille-de-la-Sylve
 - Subvention maximale de 9 000€ TTC chacun.

En EHPAD, les projets seront intergénérationnels, menés en collaboration avec une structure jeunesse du territoire choisie par l'établissement.

La subvention allouée inclut la rémunération des artistes pour :

- les temps de préparation et de rencontres pour l'organisation, la mise en œuvre et le bilan du projet ;

- les temps de pratique artistique et de médiation ;
- les temps de création ;
- les achats de fournitures et matériels nécessaires au déroulement ;
- le temps de restitution ;
- le coût de valorisation ;
- les frais de documentation ;
- les frais de déplacement et d'hébergement.

70% de la subvention sera versée au début de l'action.

Les 30% restants seront versés à l'issue du projet sur justificatifs : budget prévisionnel et budget réalisé avec une attestation de service fait.

Les établissements partenaires s'engageront à contribuer à la mise en œuvre du projet à hauteur de 500 € minimum, additionnels à la subvention du Département. Ces crédits sont en général destinés à la production des supports de mise en valeur des projets : impressions photographiques, production vidéo, montage de podcast...

CONVENTION

Une convention tripartite entre le Département de l'Hérault, le porteur de projet et l'établissement d'accueil définira les rôles respectifs et obligations des parties dans la mise en œuvre du projet au sein de l'établissement.

DROITS ET DEVENIR DES ŒUVRES

Les œuvres créées au cours du projet par leurs auteurs sont protégées en tant qu'œuvres de l'esprit conformément à l'article L.112-2 du Code de la propriété intellectuelle. Celles-ci restent la propriété de leurs auteurs. Toute vente, tout prêt, toute donation, toute exposition des œuvres fera l'objet d'un contrat distinct entre le Département et le-les artistes. Les auteurs sont détenteurs des droits patrimoniaux attachés à leurs œuvres.

Concernant l'exploitation des œuvres par le Département et les partenaires du projet – à savoir la représentation lors de restitutions et la reproduction à des fins non commerciales (dans le cadre d'activités pédagogiques, culturelles, de valorisation et communication du projet) – celle-ci sera conditionnée à une cession de droits d'auteur. Cette cession, formalisée par un contrat spécifique, sera accordée au Département à titre gracieux et non exclusif.

PROCEDURE DE CANDIDATURE

Les équipes artistiques seront libres de candidater en direction d'un ou plusieurs établissements. Pour cela, une note d'intention distincte devra être envoyée pour chaque candidature.

PIECES A FOURNIR

- 1- Le formulaire de candidature à remplir
- 2- Note(s) d'intention
- 3- Le budget prévisionnel à remplir
- 4- Un dossier comprenant CV des artistes associés précisant leurs expériences dans le champ culturel en lien avec les publics spécifiques
- 5- Un dossier relatif aux créations et tout document pouvant servir à l'appréciation du travail et de la démarche artistique (photos, vidéos, lien internet...)
- 6- SIREN-SIRET ; RIB
Pour les associations : statuts et document indiquant la composition du bureau.

MODALITES D'ENVOI

La date limite de réception des candidatures est fixée **au 6 septembre 2026**.

Le dossier de candidature ainsi que l'ensemble des pièces demandées sont à adresser au Conseil départemental de l'Hérault par envoi électronique : culture@herault.fr

Contacts/informations :

Direction de la Culture, Service publics et innovation culturelle

Céline Laurent : celaurent@herault.fr – 04 67 67 30 22

Lucie Arlandis : larlandis@herault.fr – 04 67 67 69 01

Cheffes de projets artistiques et culturels

CRITERES ET PROCÉDURE DE SELECTION

Chaque projet sera sélectionné selon les critères suivants :

- la pertinence du projet au regard des contextes singuliers des établissements
- la capacité et l'expérience de médiation, d'échanges et de dialogue avec les participants ;
- la dimension participative du projet ;
- le budget prévisionnel.

Une vigilance particulière sera portée à la place consacrée à la pratique artistique avec les publics dans les projets et le budget prévisionnel.

Le jury de sélection des candidatures sera composé de :

- Un élu ou une élue du Conseil Départemental de l'Hérault ;
- Un/des représentant(s) de ou des établissements ;
- Un/des représentant(s) de la Direction de la Culture du Département de l'Hérault.

Il se réunira en octobre 2026 pour étudier les candidatures et faire le choix des équipes artistiques retenues.

CALENDRIER PREVISIONNEL :

- 1^{er} juillet 2026 : lancement de l'appel à projets
- 6 septembre 2026 : date limite de dépôt des dossiers
- Fin octobre 2026 : jury de sélection
- Janvier 2027 : publication des candidatures retenues
- Janvier à novembre 2027 : déroulement, restitution et valorisation du projet

PROJET DE TERRITOIRE

Saint-Pons-de-Thomières

Ce projet de territoire sera mis en œuvre au sein de trois établissements situés à Saint-Pons-de-Thomières : la MECS mon Oustal, le Foyer Frescatis et l'EHPAD du Centre hospitalier.

Ces structures ont à cœur de partager un projet commun autour de la création artistique. L'objectif sera de tisser du lien entre eux et d'impulser une dynamique partenariale de territoire.

La finalité est une création commune rassemblant des participants issus de ces trois établissements (entre 20 et 30 personnes). Pour cela, les temps de pratique artistique pourront être menés séparément et conjointement.

Présentation des établissements

MECS MON OUSTAL - Association des Œuvres Sociales du Saint-Ponais

L'association compte plusieurs unités de vie et services :

➤ Dispositif MECS

La MECS Mon Oustal accueille 66 enfants et jeunes en internat, répartis sur 7 unités de vie et dans des studios intra-muros et dans la cité :

Groupe :	Pitchouns	Lauzet	Coustou	Arcolan	Studios / Jeunes Majeurs	Combecaude	Gafets	Le Jaur
Internat	10	11	10	10	5	6	6	6
Âges	3-5 ans	6-10 ans	9-12 ans	12-17 ans	18-21 ans	9-11 ans	5-13 ans	10-15 ans
Lieux	St-Pons	St-Pons	St-Pons	St-Pons	St-Pons	St-Chinian	Azillanet	St-Pons

Les enfants sont accueillis en internat sur décision administrative ou judiciaire. L'internat est un outil éducatif, un lieu d'expérimentation de la vie sociale qui aide à grandir et à se responsabiliser. Les groupes sont organisés afin d'adapter au mieux l'accompagnement aux besoins des enfants, et de leur proposer des conditions de vie satisfaisantes au bon développement physiologique, psychique et social.

- Service d'Accompagnement Personnalisé (SAP) : 20 places. Le SAP est une mesure de placement où l'enfant est maintenu à son domicile. La mesure vise à apporter un accompagnement intensif par une aide à destination de l'enfant et une aide à la parentalité.
- Service d'Accueil Familial (SAF) : 10 places. La mission principale du SAF est de renforcer l'accompagnement de l'enfant placé, confié à « Mon Oustal » et accueilli au domicile d'un Assistant Familial (famille d'accueil). Il s'agit de pouvoir proposer aux enfants confiés à la MECS de bénéficier de passerelles et de complémentarité entre deux modes de prise en charge.
- Dispositif de l'Unité familiale : centre parental qui accueille et accompagne des parents isolés ou des couples parentaux avec enfants de 0 à 18 ans. Il s'adresse également à des femmes, victimes de violences conjugales ou familiales, avec enfants.
- Visites médiatisées : Dispositif où s'effectuent des rencontres parents / enfants, ou des rencontres entre fratries dans des cas particuliers, pour des enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance, dans le cadre d'un travail médiatisé par un professionnel qualifié.
- Atelier ETAPE : accompagnement des enfants ou des jeunes qui présentent un « décalage » avec une scolarité ordinaire. Une scolarité aménagée est proposée, voire des accompagnements spécifiques avec des déscolarisations partielles ou totales, ponctuelles ou plus durables.
- Art-thérapie : propose une approche par le biais de la créativité pour le soin, en répondant à un besoin thérapeutique dans nos services. En 2025, 7 enfants confiés à la MECS ont pu en bénéficier.



FOYER FRESCATIS - Association ASEI

Le foyer Frescatis a été créé en 1999 dans le centre du village de Saint-Pons-de-Thomières. Il accueille aujourd'hui 31 résidents en internat de façon permanente, dont 6 sont pris en charge en EAM. Le foyer accueille également 3 externes qui sont présents du lundi au vendredi de 9h à 17h.

Le public du foyer est composé d'adultes en situation de handicap qui, pour la plupart, ont des troubles psychiques ou des déficiences mentales. Seules 3 personnes actuellement utilisent des fauteuils. Ce public est très ouvert et possède de bonnes capacités de communication.



Activités organisées au sein de l'établissement :

- Activités de bien-être et de confort : relaxation, soins esthétiques, médiation animale, balnéo...
- Activités « d'ouvrage » : jardin, bricolage, création de bijoux...
- Activités physiques : piscine, randonnée, tennis, pétanque, course à pied, basket, sarbacane...
- Activités artistiques et culturelles : théâtre, musique, chant, jeux vidéo, jeux de société...
- Activités de citoyenneté et d'intérêt : lingerie, ramassage de papier, rencontre avec les habitants...

Ces activités sont proposées dans le cadre d'ateliers thérapeutiques occupationnels en semaine le matin de 9h30 à 12h et l'après-midi de 14h à 17h.

Les week-ends, les résidents aiment participer à des sorties loisirs comme : le cinéma, des rencontres sportives, des lotos, des spectacles, etc.

EHPAD - CENTRE HOSPITALIER

Situé au cœur du Parc naturel régional du Haut-Languedoc, le Centre Hospitalier de Saint-Pons-de-Thomières est un établissement public de santé implanté dans un environnement naturel privilégié, entre montagnes, forêts et villages de caractère. L'établissement joue un rôle essentiel dans l'offre de soins et d'accompagnement du territoire, en proposant une prise en charge de proximité à destination des habitants du bassin de vie.

Le Centre Hospitalier regroupe plusieurs services sanitaires et médico-sociaux, notamment un EHPAD, des services de soins médicaux et de réadaptation, un service de soins infirmiers à domicile, ainsi qu'une unité d'hébergement renforcé. L'établissement accueille des résidents et patients aux profils variés, dans une démarche attentive au bien-être, à l'écoute et au maintien du lien social.



Le cadre de vie agréable, la dimension humaine de la structure ainsi que l'implication des équipes soignantes et administratives constituent des atouts majeurs de l'établissement. Plusieurs espaces collectifs permettent d'accueillir des activités culturelles et artistiques : salles d'animation, espaces extérieurs, lieux de convivialité et espaces de rencontre.

Les conditions d'accueil du projet artistique :

Le projet pourra être mené sur des temps séparés, au sein de chaque établissement ainsi que sur des temps partagés.

- **A la MECS :** Le projet culturel sera à destination de tous les enfants accompagnés au sein de toutes les unités ou dispositifs (groupe de 10 personnes maximum). D'autre part, pour les enfants ayant des contraintes (scolarité, visite médiatisée, sortie week-end) il est impératif que les dates soient fixées bien en amont et sur des temps hors scolarité.

Les ateliers pourront se faire sur site, dans la salle dite ancienne chapelle mais qui ne pourra accueillir que le groupe d'enfants de la MECS.

- **Au Foyer Frescatis :** Afin de garder une cohérence éducative et pour des questions d'accompagnement, il serait souhaitable de travailler avec des groupes de 6 à 8 personnes. Plusieurs salles d'activité au sein même du foyer sont disponibles, ainsi qu'un extérieur assez grand avec des terrasses, pelouses et terrain de pétanque. Les ateliers situés à environ 1 km disposent également d'une très grande pièce.
- **A l'EHPAD :** L'équipe d'animation du Centre Hospitalier sera pleinement mobilisée pour accompagner et faciliter la mise en œuvre du projet artistique. Il apparaît important d'imaginer des temps à la fois collectifs et individuels afin d'inclure les personnes les plus isolées ou en perte d'autonomie, tout en respectant le rythme et les possibilités de chacun. Les propositions intégrant une dimension sensible, inclusive et adaptée aux publics fragilisés seront particulièrement appréciées. Des espaces adaptés pourront être mis à disposition pour les ateliers, rencontres et temps de restitution (selon la jauge des participants) au sein de l'établissement. Une restitution au sein

d'un espace communal pourra être envisagée ; cependant, il serait également souhaitable qu'un temps de présentation puisse se dérouler au sein de l'établissement afin de permettre aux résidents ne pouvant se déplacer, d'en profiter également.

Pour les temps partagés entre établissements, une salle plus grande pourra être sollicitée auprès de la ville de Saint-Pons-de-Thomières.

Les aspirations des établissements

La **MECS** souhaiterait que le projet favorise le vivre ensemble, le rapprochement intergénérationnel sur le territoire de St-Pons et l'ouverture vers l'extérieur.

Le **Foyer du Frescatis** a la chance d'accueillir un public très participatif et intéressé par à peu près tout type d'activités culturelles. Travailler avec d'autres structures apparaît comme une opportunité, les attentes quant au projet artistique sont très ouvertes.

L'**EHPAD du Centre Hospitalier** souhaite développer un projet artistique et culturel participatif favorisant l'expression, la créativité et le bien-être des résidents. L'objectif est de proposer des temps de rencontre et de partage permettant de rompre l'isolement, de stimuler les capacités sensorielles, émotionnelles et relationnelles des personnes accueillies, tout en valorisant leurs parcours de vie et leur place au sein du territoire. L'établissement porte un intérêt particulier aux pratiques artistiques favorisant l'interaction et la participation : théâtre, musique, danse, arts visuels, écriture ou encore projets intergénérationnels. Les projets favorisant la participation active des résidents, des familles, des professionnels ainsi que des partenaires extérieurs seront encouragés. L'équipe souhaite enfin ouvrir davantage l'établissement vers l'extérieur en développant des liens avec les acteurs culturels, associatifs et éducatifs du territoire afin de favoriser les échanges entre générations et renforcer l'ancrage du Centre Hospitalier dans la vie locale.

PROJET inter-MECS Jean Gailhac et SOAE Adages

Béziers

Ce projet rassemblera deux Maisons d'Enfants du biterrois : Jean Gailhac et SOAE Adages. Il s'agira de réaliser une création commune rassemblant des participants issus des deux établissements (entre 10 et 20 enfants/jeunes). Pour cela, les temps de pratique artistique seront menés conjointement sur des temps communs.

Présentation des associations et établissements

Association Jean Gailhac

La Maison d'Enfants Jean Gailhac est l'héritière du refuge et de l'orphelinat créés par le prêtre du même nom au 19^e siècle. L'association a pour valeurs d'accueillir et de respecter les plus défavorisés avec le souci d'adapter les réponses aux besoins de la personne ; de reconnaître les ressources de vie présentes en chacun et d'en favoriser l'épanouissement.

L'établissement est organisé en différents pôles :

➤ Le pôle d'hébergement

- La MECS

Elle est implantée à Béziers, sur le site principal de l'établissement. Elle dispose également d'une annexe sur la commune de Faugères.

A Béziers, elle est constituée de 3 groupes : 9 places pour les 4/10 ans, 9 places pour les 11/15 ans, 9 places pour les 15/17 ans en chambre individuelle et studios en interne. A Faugères, elle est constituée de 6 places pour des 13/17 ans.

- Lou Paissel : Service dédié à l'accueil de jeunes en situations complexes, le projet est partagé entre l'accueil de jeunes de 0 à 18 ans dans une villa située à Colombiers ainsi que chez des assistants familiaux faisant partie de l'équipe éducative. 6 places.
- Le Service d'Accompagnement Personnalisé (SAP) : pour des enfants âgés de 0 à 17 ans confiés à l'ASE dont la modalité d'hébergement s'effectue chez les parents avec des possibilités de repli sur la MECS ou chez des assistants familiaux. Il dispose de 34 places sur le territoire de Béziers et le Bédaricien.
- Le Service d'Accompagnement Familial (SAF) : il assure un suivi des enfants placés en famille d'accueil
- Le Service d'Accompagnement à l'Autonomie (SAA) : service en direction de 9 jeunes de 17/21 ans hébergés soit en studios internes, soit en appartements loués dans le parc privé, soit dans des chambres en FJT, en fonction du projet du jeune.

➤ Le pôle de jour

- Le Centre de Réentraînement à l'Effort et de Formation (CREF) : Il dispose de 58 places sur les communes de Béziers, Colombiers, Cazouls-Lès-Béziers et Faugères.

- Le Service Educatif de Jour (SEJ) : Le SEJ propose une interface entre la famille, l'école et l'environnement social de l'enfant, dont le rôle est de prévenir les placements et les inadaptations sociales. Il accueille 12 enfants et jeunes (6 – 14 ans) à Béziers et de 8 places à Bédarieux.
- Le Service d'Accueil Relai (SAR) : Le SAR représente une alternative à la scolarité pour des enfants ayant des problèmes de posture scolaire et qui nécessitent un accompagnement socio-éducatif quotidien de nature à éviter la rupture scolaire. Il dispose de 8 places (6 – 14 ans) à Béziers et Bédarieux.



Exemples d'activités organisées au sein de l'établissement :

- Les activités sportives : piscine, vélo, clubs de sports (foot, volley, rugby...)
- Les activités pédagogiques et d'éducation structurées : classe, informatique, ateliers culinaires...
- Les activités loisirs/culture : sorties et activités de socialisation (concerts, bowling, cinéma ...)
- Projets transversaux : création de graff, slam, jeux...
- Résidences d'artistes en partenariat avec la salle de spectacle LA CIGALIERE à Sérignan
- La venue en 2025 d'Ylan Anoufa pour une journée « oursins ».

Plateforme SOAE, Association Adages

La plateforme SOAE est une structure gérant plusieurs services sur tous les axes du champ de la Protection de l'Enfance : prévention, protection et soutien à la parentalité ; à travers ses services de Milieu Ouvert, d'Hébergement, d'Accompagnement et de Soutien à la Parentalité.

➤ Dispositifs MECS

- La MECS dispose de trois villas éducatives (hébergement en collectif) situées à Béziers et aux alentours.
 - La villa « Oc » qui accueille 9 enfants âgés de 6 à 12 ans
 - La villa « Loti » qui accueille 9 jeunes âgés de 13 à 16 ans
 - Villa « Lo Sosten » qui accueille 5 jeunes âgés de 16 à 18 ans
- Service d'Accompagnement Personnalisé (SAP) : il s'agit d'un service d'accompagnement dans les lieux de vie de l'enfant ou du jeune (au domicile familial le plus souvent), avec des possibilités de repli/répit si besoin. Il dispose de 15 places.
- Service Escalé : ce service assure des missions d'hébergement et d'accompagnement pour des jeunes de 17 à 21 ans en appartement extérieur à Béziers. Il dispose de 18 places.

- Service UNEVOR : ce service s'adresse à des jeunes de 16 à 18 ans en rupture de parcours et ayant besoin d'une mise à l'abri immédiate ou rapide. Il dispose de 5 places en chambres individuelles, en FJT ou dans des studios en diffus à Béziers.

➤ **Autres Dispositifs**

- Action Educative en Milieu Ouvert (AEMO)
- Intervention Educative à Domicile (IED)
- Service d'Investigation Educative
- Visite en Présence d'un Tiers
- Médiation Familiale
- Espace Rencontre

Exemples d'activités organisées au sein de l'établissement :

Les dispositifs MECS participent à différentes activités, évènements qu'ils soient sportifs, culturels ou de loisirs. Un partenariat avec une association nous permet de découvrir à moindre frais des spectacles vers lesquels les jeunes n'iraient pas directement. Ainsi les enfants, ados et jeunes majeurs peuvent assister à différents concerts, pièces de théâtre permettant d'offrir un accès à la culture et de leur faire découvrir un univers qu'ils ne connaissent pas.

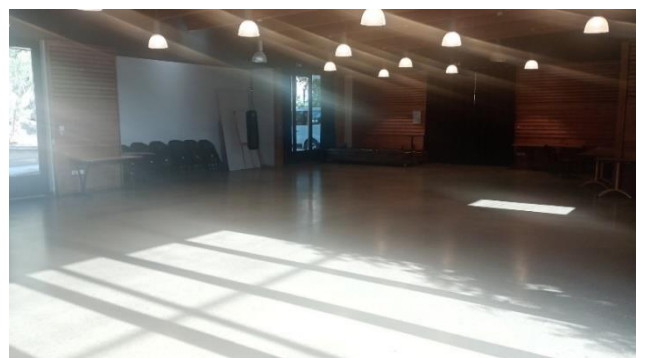
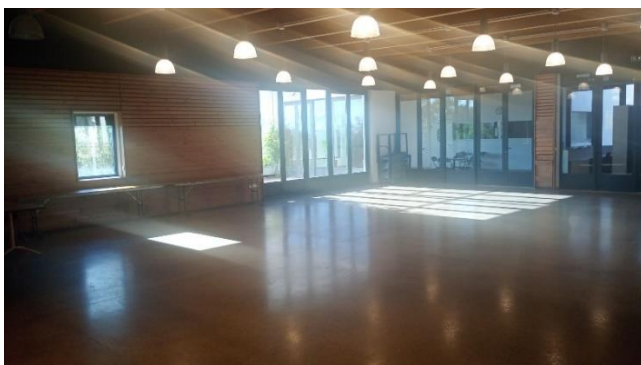
La villa Oc et Loti ont participé au projet de création partagée Opéra rap, porté par la Direction de la Culture du Département, avec la MECS de St Pons et de Jean Gailhac en 2024. Cette aventure a profondément marqué les participants.

Les jeunes sont également fortement incités à s'inscrire dans une activité associative, sportive ou culturelle.

Conditions d'accueil du projet artistique

Les ateliers de pratique artistique pourront être accueillis dans la salle polyvalente de 200 m² de la MECS Jean Gailhac, au 38 Bd d'Angleterre à Béziers.

Le site bénéficie également d'un restaurant d'application de 70 m² ainsi qu'un espace extérieur qui pourra être mobilisé si nécessaire.





Les aspirations des établissements

JEAN GAILHAC

L'équipe montre un intérêt aux thématiques ci-dessous tout en restant ouverts à d'autres propositions artistiques, que ce soit en danse, mime, conférence gesticulée, écriture slam + mise en musique ou tout autre type d'art :

- L'usage des smartphones, de l'IA... La journée institutionnelle 2026 de Jean GAILHAC porte sur ces thématiques
- Le sommeil qui est une vraie problématique de santé publique

SOAE

- Accès à la culture
- Vivre la création et représentation d'une création artistique
- Revalorisation
- Ouvrir des espaces de partage entre villa et entre MECS
- Sortir des dynamiques du quotidien.

MECS Abri Languedocien
Association Languedocienne Pour la Jeunesse (ALPJ)
Montpellier

Présentation de l'établissement

L'Abri Languedocien est une Maison d'Enfants à Caractère Social qui a pour principale mission d'accueillir et d'accompagner des jeunes femmes mineures ou jeunes majeures âgées de 14 à 21 ans, enceintes ou avec de jeunes enfants, confiées dans le cadre de la protection de l'enfance.

Il existe deux modes d'hébergement différents :

- Un collectif de 12 mamans et leurs enfants sur le site principal
- Un service de 7 appartements extérieurs pour 7 mamans et leurs enfants

L'établissement se situe dans les quartiers Nord de Montpellier, au cœur du site classé du bois de Montmaur. Les transports en commun situés à moins de cent mètres permettent de rejoindre le centre-ville en 25 minutes. Nous avons la chance d'être à proximité de la ligne 5 du tram depuis le mois de janvier.



Les missions de l'établissement :

Les équipes éducatives mettent en œuvre un accompagnement personnalisé et adapté pour amener les jeunes femmes à gagner progressivement leur autonomie : acquérir la capacité de faire ses choix et les assumer ; pourvoir à ses besoins et à ceux de son enfant.

Pour cela, nous proposons :

- Soutien à la parentalité
- Médiation familiale
- Insertion scolaire et professionnelle,
- Démarche vers un logement autonome
- Accompagnement et soutien dans la prise en charge de l'enfant au quotidien.
- Accès aux loisirs et à la culture
- Accompagnement à la vie quotidienne
- Aide à la gestion
- Information et soutien social et administratif
- Accompagnement à la vie quotidienne
- Soutien dans les démarches d'insertion, de formation professionnelle et de recherche d'emploi.

Exemples d'activités organisées au sein de l'établissement :

La culture est un réel vecteur d'insertion sociale. Nous poursuivons notre travail de sensibilisation. Les propositions d'accès à la culture et aux loisirs s'adressent autant aux pensionnaires de l'internat qu'aux jeunes femmes prises en charge par les services extérieurs.

Les jeunes femmes participent à des ateliers, à des sorties, avec ou sans leurs enfants. Les sorties en famille, élargies ou naissantes, soutiennent la relation mère-enfant et sont l'occasion d'échanger, d'échapper au quotidien parfois difficile. Elles permettent de resserrer les liens familiaux, de restaurer l'image de soi.

La découverte de lieux culturels est l'occasion de découvrir la ville et ses quartiers, ses services de proximité (Médiathèque, Maison pour Tous...). Au fur et à mesure des sorties, nous constatons que les jeunes mamans évoluent, sont de plus en plus autonomes dans leurs déplacements, de plus en plus à l'aise dans ces nouveaux lieux qu'elles découvrent.

Nous organisons des sorties individuelles ou collectives une à deux fois par mois. Ces sorties peuvent être l'occasion pour les jeunes mamans de l'internat de rencontrer des jeunes mamans installées en appartement extérieur ou accueillies par des assistantes familiales, et de partager leurs expériences de vie. Nous sommes en lien avec des partenaires culturels pour préparer des sorties au cinéma, au théâtre, aux musées, dans des lieux parents-enfants, dans des salles de concert.

Conditions d'accueil du projet artistique et culturel

L'Abri Languedocien bénéficie d'un parc arboré et d'un environnement très agréable. Avec les beaux jours, certains ateliers peuvent se dérouler sur l'extérieur. Nous disposons également d'une grande salle à manger et d'une salle de sport.



Les aspirations de l'établissement

Nous souhaiterions pouvoir proposer aux jeunes un projet pluridisciplinaire dans lequel la participation des enfants des mères que nous accompagnons soit ponctuellement envisageable. Les jeunes de la MECS sont sensibles aux projets qui mettent en action le corps comme la musique, le chant, la danse ou le cirque et qu'il puisse y avoir également une dimension manuelle (peinture, collage, photo...) qui permettent de laisser une trace du projet.

Dans la mesure du possible le projet doit s'adapter au public mères-ados, et prévoir une organisation vigilante à ces jeunes qui ont aussi une responsabilité parentale.

La dimension interculturelle est assez forte dans les groupes que nous avons depuis plusieurs années. Il nous paraît essentiel qu'un objet ou qu'un souvenir témoigne de cette rencontre pour faire vivre ce moment dans le temps.

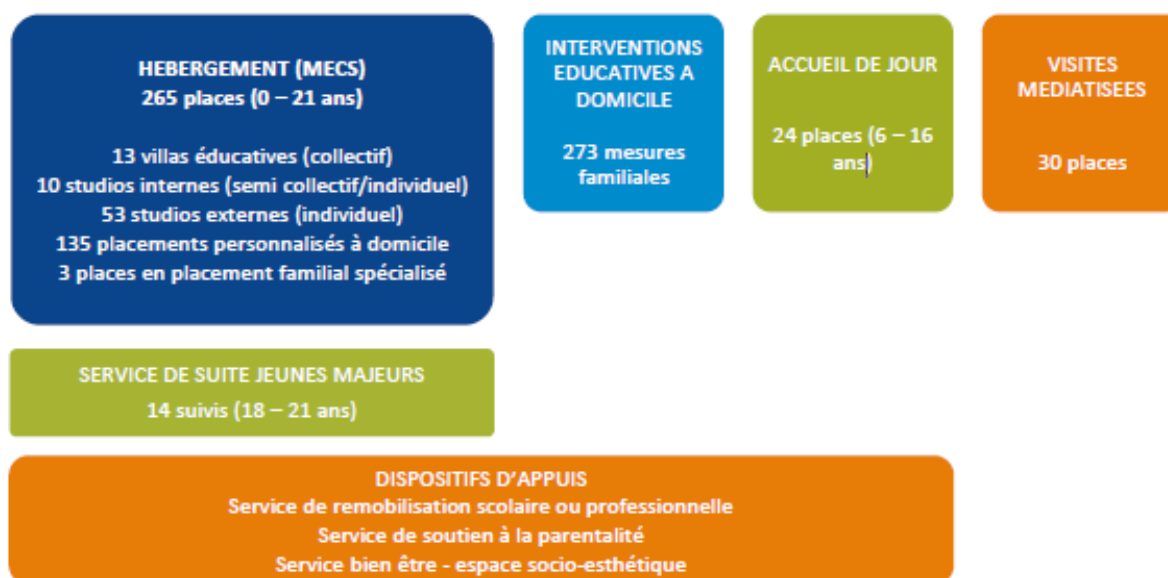
L'expérience des projets menés ces dernières années avec la Direction de la Culture du Département nous a montré que la possibilité de réaliser une restitution dans un lieu culturel est très enrichissante. C'est une expérience très gratifiante pour leur estime de soi. La présentation d'un spectacle permet de clôturer les ateliers sur un moment très convivial dans la mesure où elle est l'occasion d'inviter des familles, amis, des partenaires et de se retrouver avec l'ensemble des pensionnaires et du personnel.

MECS ACTIONS JEUNES-ENCLOS ST FRANCOIS
Association Charles Prevost Notre Dame de Lenne (CPNDL)
Montpellier

Présentation de l'association et de l'établissement

L'association Charles Prevost Notre Dame de Lenne a pour mission de « mettre à disposition des enfants, adolescents, jeunes adultes qui bénéficient d'une mesure de Protection de l'Enfance, un ensemble de réalisations à caractère éducatif afin d'aider à leur développement et épanouissement personnel en lien avec la réalité de leur environnement familial et social ». Les valeurs défendues par l'association sont : le respect de la dignité humaine, le respect de l'intégrité physique et morale des personnes accueillies, le respect des droits de l'enfant.

L'établissement Actions Jeunes et Enclos Saint François est organisé en trois pôles éducatifs et un pôle support. Il a pour mission d'apporter un soutien éducatif aux enfants et parents dans le cadre de mesures d'hébergement, de mesures d'interventions éducatives à domicile et / ou d'accueil de jour ainsi que d'effectuer des visites médiatisées.



L'établissement possède 2 sites administratifs principaux où sont basées les équipes d'encadrement : Actions Jeunes à Pignan et Enclos Saint François à Montpellier. Il propose différents types d'hébergement et services, répartis sur plusieurs sites géographiques.

➤ Les services d'hébergement :

- En collectif, semi-collectif et individuel : au sein de villas éducatives, studios sur sites et studios à l'extérieur. A Pignan, Juvignac, Clermont l'Hérault, Montpellier, Saint Jean de Védas et Lunel.

Les services d'hébergement peuvent être associés à des services d'accompagnement spécifiques (exemple : Accompagnement à l'autonomie des jeunes)

➤ Les services d'accueil de jour

- Le Service Educatif de Jour (SEJ) : pour les enfants scolarisés dont la situation permet le maintien du lien dans le milieu familial. Les enfants sont accueillis sur les temps périscolaires. Accueil collectif et soutien à la parentalité. A Montpellier et Lunel.
- La permanence de jour : Accueil et accompagnement de jour pour la remobilisation vers l'insertion scolaire et/ou socio-professionnelle. A Montpellier.

➤ Les services de suivi à domicile :

- Un Service d'Accompagnement Personnalisé (SAP) : mesure de placement où le jeune est prioritairement maintenu au domicile parental. Action éducative en direction de l'enfant ou de l'adolescent et aide à la parentalité. Des temps d'hébergement provisoires dans les villas éducatives peuvent être prévus. A Pignan, Cœur d'Hérault, Montpellier et Petite Camargue.
- Un service d'Interventions Educatives à Domicile (IED) : Intervention contractualisée par la famille avec le Conseil Départemental, permettant un soutien éducatif en direction des familles.

➤ Le Service de suite Jeunes Majeurs

Service d'Accompagnement Individuel Extérieur, accompagnement éducatif vers les dispositifs de droit commun.



Enclos St François - Montpellier



Actions Jeunes - Pignan

Conditions d'accueil du projet artistique et culturel

Le projet serait transversal à l'ensemble de l'établissement. Il concernerait 10 à 20 enfants et jeunes (à définir avec l'équipe artistique).

Le projet se déroulerait sur le site de Montpellier sis au 18 bis avenue de Castelnaud dans une grande salle de réunion, capable d'accueillir des ateliers de pratique artistiques. Le site possède également un très agréable espace extérieur ainsi qu'un préau.

Les aspirations de l'établissement

L'établissement souhaite offrir à son public des outils d'expression permettant une meilleure confiance en soi par une découverte et une valorisation des compétences de chacun.

Il souhaiterait que le projet culturel porte sur le « vivre ensemble », la prise de risque, le rapport à soi et aux autres, la valorisation de soi et l'accès à l'autonomie.

L'intégration d'un projet culturel et artistique au sein de l'établissement est vectrice d'ouverture aux autres, de lien social, de découvertes de parcours de vie différents dans la rencontre avec des artistes.

C'est un support permettant aux professionnels de la MECS de travailler la relation éducative différemment.

MECS BON SECOURS

Association Mas des Moulins

Montpellier

Présentation de l'association et de l'établissement

Depuis sa création pour la gestion de la MECS Bon Secours à Montpellier, l'association Mas des Moulins a pour objet de "créer et consolider le lien social inhérent au devenir harmonieux de l'enfant, de la personne et plus largement de la société".

Elle s'est particulièrement développée autour du concept du "Village du Père Soulas" sur son site historique à Montpellier qui compte près de 400 habitants.

Le village concrétise une utopie chère à l'association selon laquelle les enfants accueillis doivent avoir un environnement humain proche de celui de la société réelle, fait d'activités sociales et économiques dynamiques, et d'un habitat ouvert à une population diversifiée.

L'association Mas des Moulins est présente dans l'ouest Montpellierain au Village du Père Soulas, son site historique, et dans différents quartiers prioritaires notamment Alco, Cévennes, Paillade, Petit Bard Pergola et Aiguelongue. Elle étend son action sur des zones péri-urbaines et rurales, de Prades Le Lez à Ganges. Elle dispose également d'un gîte dans le village des Matelles, lieu de vacances pour ses bénéficiaires.

La MECS Bon Secours assure une mission de protection de l'enfance en accueillant des mineurs et jeunes majeurs (de l'enfance à 21 ans) dont la situation familiale nécessite un accompagnement éducatif et un hébergement en dehors du domicile.

Au quotidien, notre établissement s'attache à offrir un cadre de vie sécurisant et structurant, propice à la reconstruction personnelle. Nous accompagnons des jeunes présentant des parcours de vie complexes, souvent marqués par des ruptures familiales, scolaires ou sociales. Notre action vise à restaurer l'estime de soi, à favoriser l'autonomie et à permettre à chacun de s'inscrire dans un projet d'avenir. Le travail éducatif repose sur une approche globale, attentive aux besoins individuels tout en encourageant la vie collective, le respect des règles et l'ouverture sur le monde extérieur.



SECTEUR SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL

ESPACES D'ANIMATION ET DE VIE SOCIALE

P Parking

BÂTIMENTS D'HABITATION

RESTAURANT MAS DES MOULINS

Accès piétons

DIFFÉRENTS ESPACES SONT DISPONIBLES À LA LOCATION POUR VOS RÉUNIONS, SÉMINAIRES, ATELIERS OU COURS RÉGULIERS.

Conditions d'accueil du projet artistique et culturel

La MECS Bon Secours dispose d'espaces de vie conviviaux permettant l'accueil d'ateliers de pratique artistique (salles d'activités polyvalentes, espaces extérieurs, lieux de vie communs). Nous sommes pleinement mobilisés pour mettre à disposition les ressources logistiques nécessaires au bon déroulement du projet. Notre établissement est un lieu de vie dynamique où les équipes éducatives sont prêtes à s'impliquer activement aux côtés des jeunes pour faciliter l'immersion des artistes et la mise en œuvre des séances.

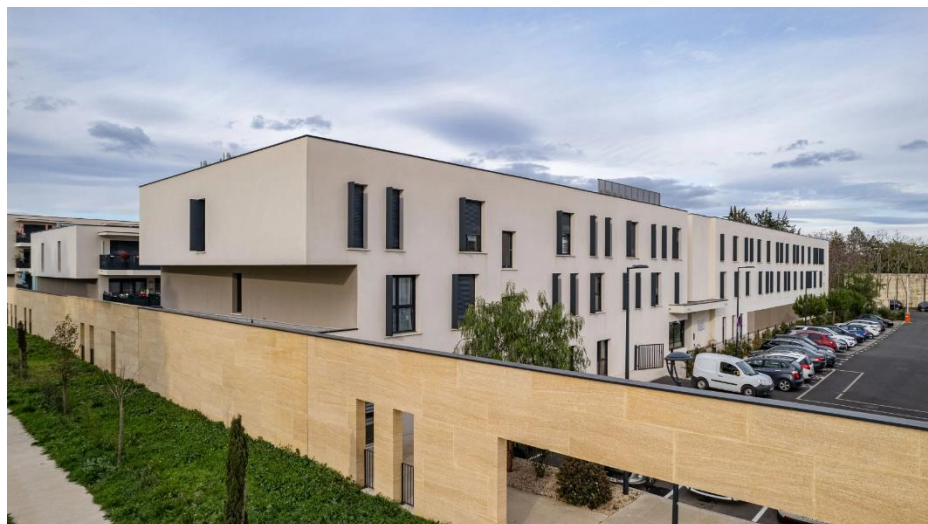
Les aspirations de l'établissement

Pour ce projet artistique, nous recherchons une proposition capable de s'adapter aux réalités de terrain et aux centres d'intérêt de nos jeunes, avec pour objectifs :

- Valoriser la singularité des jeunes : Permettre à chacun d'exprimer son potentiel créatif, hors du champ classique de l'accompagnement éducatif.
- Favoriser l'expression et la confiance : Utiliser la pratique artistique comme un levier pour libérer la parole, renforcer la confiance en soi et développer le sentiment de compétence.
- Créer une dynamique de groupe : Encourager le "faire ensemble" entre les jeunes et les professionnels de la MECS à travers une expérience artistique partagée et valorisante.
- Une restitution marquante : Nous sommes très attentifs à ce que le processus de création aboutisse à un résultat concret (spectacle, exposition, création numérique, performance) qui permette aux jeunes d'être fiers de leur réalisation et de la montrer à leur entourage ou au public.

Nous sommes particulièrement ouverts à des démarches mêlant créativité, engagement et bienveillance, permettant de créer une parenthèse culturelle forte au sein du parcours des jeunes.

Foyer d'hébergement HESTIA
Foyer de vie HESTIA
Habitat inclusif ARIANE
Association Centre Hérault (A.C.H.) - Pézenas



Présentation de la structure

Créée en 1966, l'Association Centre Hérault (A.C.H.) est une organisation à but non lucratif reconnue d'intérêt général, engagée dans l'accompagnement d'adultes en situation de handicap intellectuel, mental ou psychique.

Fondée par des parents soucieux d'offrir un accompagnement adapté à leurs enfants, l'association s'inscrit aujourd'hui dans une dynamique forte d'inclusion, d'autonomie et de participation sociale des personnes accompagnées.

L'établissement concerné, situé à Pézenas, regroupe plusieurs dispositifs complémentaires au sein d'un même site, favorisant la continuité des parcours et la diversité des accompagnements :

- **Foyer d'hébergement (HESTIA / PYXIS) :**
22 places destinées à des travailleurs en situation de handicap exerçant une activité en ESAT. Le foyer propose un accompagnement à la vie quotidienne, au développement de l'autonomie et à l'intégration sociale.
- **Foyer de vie HESTIA :**
13 places accueillant des adultes ne pouvant exercer une activité professionnelle, mais disposant d'une autonomie suffisante pour participer à des activités éducatives, occupationnelles et sociales.
- **Habitat inclusif ARIANE :**
35 logements (T1 et T2) permettant à des personnes en situation de handicap ou âgées de vivre dans un cadre sécurisé, tout en bénéficiant d'un projet de vie sociale et partagée.

Ces dispositifs fonctionnent en complémentarité et permettent de proposer des accompagnements adaptés aux besoins et aux capacités de chacun, dans une logique de parcours de vie.

L'ensemble des structures est animé par une équipe pluridisciplinaire (éducative, sociale, paramédicale et administrative), œuvrant au quotidien pour favoriser le bien-être, l'autonomie et l'inclusion des personnes accompagnées.

Activités organisées au sein de l'établissement

Les structures proposent un accompagnement diversifié, articulé autour d'activités visant le développement des compétences, le bien-être et la participation sociale :

- **Activités éducatives et occupationnelles :**
ateliers du quotidien, cuisine, gestion des espaces de vie, activités manuelles
- **Ateliers thérapeutiques (ATO) :**
activités encadrées favorisant la stimulation cognitive, sensorielle et relationnelle
- **Activités de loisirs et de socialisation :**
jeux collectifs, sorties culturelles, participation à des événements locaux
- **Activités favorisant l'autonomie :**
apprentissage des gestes de la vie quotidienne, déplacements, gestion du temps
- **Activités physiques et de bien-être** (selon les possibilités) :
marche, activités extérieures, relaxation

Dans le cadre du projet artistique, les pratiques suivantes pourraient être particulièrement pertinentes à développer : Ateliers d'arts plastiques (peinture, collage, création collective) / Expression corporelle (danse adaptée, mouvement, mise en scène) / Théâtre ou jeux d'expression / Médiations sensorielles (son, musique, rythme, matières) / Projets collectifs de création (fresque, spectacle, installation...).

Conditions d'accueil du projet artistique et culturel

Le projet artistique se déroulera au sein des structures situées, 178 rue Gisèle Halimi – 34120 Pézenas. L'établissement dispose de plusieurs espaces mobilisables, permettant d'adapter les formats d'intervention :

- **Salle de réunion :** adaptée aux ateliers structurés
- **Salle de restauration :** utilisable en dehors des temps de repas pour des temps collectifs
- **Salons présents sur chaque étage :** espaces propices aux petits groupes et à un travail plus individualisé
- **Espaces extérieurs :** permettant des activités en plein air, notamment aux beaux jours
- **Espaces de vie collectifs :** favorisant l'immersion dans le quotidien des résidents

La diversité de ces espaces permet d'envisager des modalités d'intervention variées (petits groupes, grands groupes, travail individuel, temps informels...).

Le projet pourra concerner plusieurs dispositifs (foyer de vie, foyer d'hébergement, habitat inclusif), et potentiellement s'ouvrir à d'autres services de l'association (ATO notamment).

Les aspirations de l'établissement

L'établissement souhaite mettre en place un **projet artistique participatif, inclusif et adapté**, permettant de mobiliser les résidents autour d'une dynamique collective.

Les objectifs principaux sont :

- **Favoriser l'expression des personnes accompagnées**

Permettre à chacun de s'exprimer, notamment pour les personnes rencontrant des difficultés dans la communication verbale, à travers des supports artistiques variés.

- **Renforcer le lien social**

Créer des temps de rencontre et de partage entre les résidents, mais également avec les professionnels, dans une logique de coopération et de convivialité.

- **Valoriser les capacités et les singularités**

Mettre en lumière les compétences, la créativité et les ressources de chaque personne, dans un cadre bienveillant et non jugeant.

- **Soutenir l'estime de soi et le bien-être**

Permettre aux participants de prendre confiance en eux, de s'engager dans un projet valorisant et de ressentir du plaisir dans la création.

- **Développer une dynamique collective au sein de l'établissement**

Le projet devra favoriser l'implication des différents acteurs (résidents, équipes, éventuellement familles), et s'inscrire dans la vie quotidienne de la structure.

- **Favoriser l'ouverture vers l'extérieur**

Dans la mesure du possible, le projet pourra inclure des partenariats locaux, des rencontres intergénérationnelles et des liens avec d'autres structures ou publics.

- **Aboutir à une restitution finale valorisante**

Le projet donnera lieu à une restitution (exposition, spectacle, installation, temps festif...), permettant de valoriser le travail réalisé et de renforcer le sentiment de fierté des participants.

- **Adapter le projet aux spécificités du public**

Une attention particulière devra être portée aux capacités et rythmes de chacun, aux besoins spécifiques liés au handicap et à la sécurisation du cadre d'intervention.

Ce projet artistique constitue une opportunité de renforcer les actions déjà menées au sein de l'établissement, en proposant un espace d'expression, de création et de rencontre, au service du parcours et du bien-être des personnes accompagnées.

EANM Jean PIAGET
Association Vallée de l'Hérault (AVH)
Frontignan



Présentation de la structure

L'EANM Jean Piaget est un Établissement d'Accueil Non Médicalisé situé à Frontignan, géré par l'Association Vallée de l'Hérault. Il accompagne des adultes en situation de handicap mental et/ou psychique dans une dynamique favorisant l'autonomie, l'inclusion sociale, l'accès à la citoyenneté et l'épanouissement personnel.

L'établissement se compose de deux services complémentaires :

- Un Foyer de Vie proposant un accompagnement en hébergement
- Un Accueil de Jour permettant aux personnes accompagnées par le foyer de vie et à des personnes vivant à domicile, de bénéficier d'activités éducatives, culturelles, artistiques et sociales.

L'EANM Jean Piaget accompagne au sein de son accueil de jour 44 personnes adultes âgées de 20 à plus de 65 ans.

Les personnes accueillies présentent principalement une déficience intellectuelle légère à sévère, des troubles psychiques stabilisés et des troubles associés pouvant impacter la communication, la relation à l'autre, la compréhension des consignes ou la gestion émotionnelle. Certaines personnes nécessitent un accompagnement soutenu dans les actes du quotidien, tandis que d'autres disposent d'une plus grande autonomie. Le public accueilli est donc très hétérogène, avec des capacités, des rythmes et des modes d'expression variés.

Activités proposées au sein de l'accueil de jour

L'accueil de jour propose de nombreuses activités adaptées aux souhaits, aux capacités et au projet d'accompagnement personnalisé de chaque personne.

Les activités sont proposées à la demi-journée, du lundi au vendredi.

Une attention particulière est portée aux activités culturelles et artistiques, considérées comme de véritables supports d'expression, de valorisation et d'ouverture sur le territoire.

Activités culturelles et artistiques	Activités sportives et corporelles	Activités éducatives et de vie quotidienne
<ul style="list-style-type: none">• Arts plastiques• Photo / vidéo• Cyanotypie• Théâtre• Danse libre• Karaoké• Musique au Conservatoire• Multimédia• Culture « hors les murs » (musées, expositions, spectacles, patrimoine...)• Médiathèque Ludothèque	<ul style="list-style-type: none">• Éveil musculaire• Motricité• Marche ludique• Randonnée• Vélo• Sport collectif• Lutte adaptée• Zumba• Yoga• Bien-être	<ul style="list-style-type: none">• Cuisine• Jardin / bricolage• Jeux de société• Jeux vidéo• Sorties autonomie• Expériences scientifiques• Team Écolo

Les ateliers du projet culturel pourront être accueillis au sein de l'établissement.

Les aspirations de l'établissement

L'établissement développe depuis de nombreuses années une démarche forte autour de l'accès à la culture et de l'expression artistique comme supports d'accompagnement éducatif. Les projets artistiques permettent notamment :

- De favoriser l'expression de soi,
- De valoriser les compétences et la créativité des personnes accompagnées,
- De soutenir les liens sociaux et l'ouverture sur l'extérieur,
- De changer le regard porté sur le handicap,
- De permettre aux personnes de prendre une place active dans la vie culturelle du territoire.

Les personnes accompagnées participent régulièrement à des ateliers et projets autour des arts plastiques, du Street art, de la photographie, de la vidéo, de la danse, du théâtre ou encore des créations collectives en partenariat avec des artistes, des associations culturelles et des acteurs locaux.

L'établissement accorde une importance particulière aux projets fondés sur la rencontre, la co-construction, l'adaptation aux capacités de chacun et la participation active des personnes accompagnées tout au long du processus créatif. Tous les projets sont les bienvenus.

Foyer de vie MARQUEROSE Viols-le-Fort



Présentation de la structure

Le Foyer de Vie Marqueroise est un établissement médico-social accueillant 18 adultes en situation de handicap, principalement présentant une déficience intellectuelle et/ou des troubles psychiques.

Le foyer propose un accompagnement global visant à favoriser l'épanouissement personnel, le développement de l'autonomie et la participation à la vie sociale. Il s'inscrit dans une dynamique de parcours de vie individualisé, en lien avec les projets et les aspirations de chaque résident.

L'établissement offre un cadre de vie structurant et sécurisant, tout en encourageant l'ouverture vers l'extérieur et l'inclusion dans la vie locale.

Activités organisées au sein de l'établissement

- Activités physiques adaptées (gym douce, marche, relaxation)
- Activités créatives (peinture, dessin, collage)
- Activités artistiques (musicothérapie, danse)
- Activités de socialisation (équithérapie, médiation animale, sorties culturelles et de loisirs, participations à des événements locaux)
- Activités d'expression (lecture de contes, jeux)

Des partenariats sont développés avec des structures locales afin de favoriser l'inclusion et les échanges.

Conditions d'accueil du projet artistique et culturel

Le projet pourra se dérouler au sein du Foyer de Vie Marqueroise, à Viols-le-Fort.

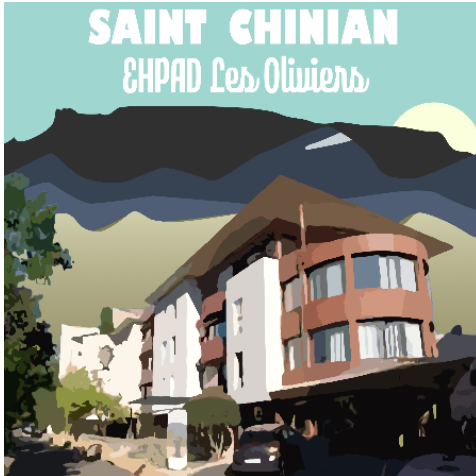
Selon la nature du projet, différents espaces pourront être mobilisés : espace de vie collective, espaces extérieurs, salle d'activités ouverte.

Les aspirations de l'établissement

Le Foyer de Vie Marqueroise souhaite développer un projet favorisant la participation des résidents, selon le rythme de chacun, l'expression et la formulation des émotions, l'expression et la créativité, ainsi que l'ouverture vers l'extérieur.

Les propositions artistiques sont les bienvenues, avec une préférence pour des activités centrées sur le corps favorisant l'expression des émotions, telles que la danse et la musique.

Un projet plutôt étalé dans le temps avec un rythme régulier toutes les semaines ou tous les 15 jours serait adapté aux personnes accueillies.



Présentation de l'établissement

L'EHPAD les Oliviers est situé sur la commune de Saint Chinian dans l'Hérault sur les bords du Vernazobre et est implanté au cœur du village, faisant de ce lieu un environnement de proximité avec le village.

C'est un établissement médico-social public autonome dirigé par une directrice, Mme Attané Cécile. Il est habilité à l'aide sociale et accueille 87 résidents (relevant du champ de la gériatrie et de la psychiatrie) avec une unité qui accueille des personnes handicapées vieillissantes, accompagnées par des éducatrices.

L'actuel projet d'établissement vise à promouvoir la vie et l'activité dans notre structure à travers de plusieurs axes dont la prévention de la perte d'autonomie avec une ergothérapeute, un EAPA à temps plein ainsi que de kinésithérapeutes libéraux ; le maintien des capacités cognitives et le suivi psychologique des résidents accueillis via une psychologue à temps plein ; le projet d'animation conduit par deux animatrices et qui comprend de nombreux projets tournés vers l'extérieur notamment avec l'école primaire et le collège local.

Les aspirations de l'établissement

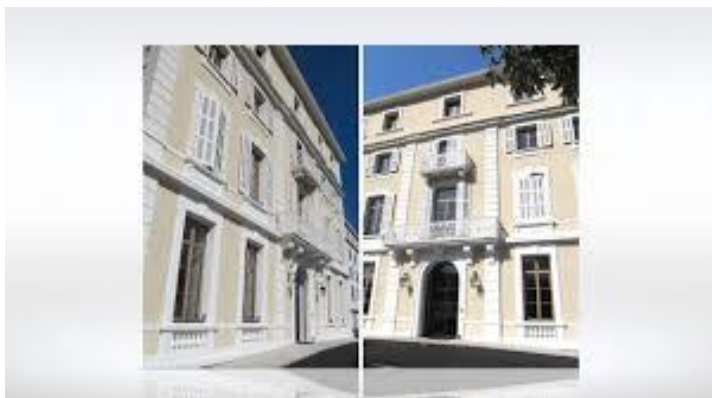
Nous avons participé en 2024 à l'appel à projet *Un Tiers Lieu dans mon EHPAD* porté par la CNSA où nous avons obtenu une subvention nécessaire à l'aménagement d'un Tiers Lieu au sein de notre établissement. A portée artistique et culturelle, celui-ci ambitionne de devenir un lieu ressource pour les habitants du village et alentours ainsi que les résidents.



Accueillir un projet *Culture et Solidarités* dans notre établissement aura pour intention de faire vivre notre Tiers Lieu. Celui-ci a vocation à être ouvert sur le village et les activités proposées seront accessibles aux résidents et à tout public.

Le Tiers Lieu abrite 2 coordinateurs mis à disposition des intervenants pour faciliter la mise en place des activités planifiées (identification des groupes de participants, mise à disposition des locaux dédiés, communication interne/externe...)

EHPAD L'Ecureuil Lodève



Présentation de l'établissement

La résidence l'Ecureuil est un établissement géré par le Centre Communal d'Action Sociale de Lodève, totalement ouvert sur l'extérieur, il accueille 70 habitants et est situé à 300 mètres du centre-ville. La taille humaine de la résidence permet un accueil personnalisé, dans un cadre de vie convivial et familial.

Le projet de vie de chaque résident étant au centre des préoccupations de l'établissement, celui-ci met tout en œuvre pour répondre au mieux aux besoins de chaque personne, tout en respectant sa liberté et en nourrissant le lien qui la lie à ses proches.

Ouvert en 1974, cet établissement récemment rénové bénéficie d'un parc d'1 ha arboré avec une partie de ce dernier occupé par la maison de la petite enfance.

Conditions d'accueil du projet artistique et culturel

Une animatrice sera référente du projet. Le personnel de l'établissement est également très impliqué dans la vie sociale des habitants, et sera ravi de partager également ce projet que nous imaginons fédérateur.

Les aspirations de l'établissement

Nous souhaitons mettre en place un projet artistique qui implique les familles et les aidants, afin de modifier le regard sur la vieillesse et l'institution.

EHPAD Notre-Dame du Dimanche Saint-Bauzille-de-la-Sylve



Présentation de l'établissement

L'EHPAD Notre-Dame du Dimanche est aujourd'hui établissement public installé dans un bâtiment chargé d'histoire, ayant appartenu aux sœurs franciscaines avant de devenir un EHPAD en 1995. Implanté à la sortie du village, l'établissement bénéficie d'un cadre naturel privilégié, ouvert sur les vignes et la garrigue, offrant un environnement apaisant et propice au bien-être des résidents.

Membre du réseau GECOH, il s'inscrit dans une dynamique territoriale forte et collaborative. L'EHPAD développe de nombreuses actions en lien avec le tissu local : habitants du village, enfants des écoles, EHPAD environnants et bénévoles.

Lieu de vie ouvert, il favorise les échanges, les rencontres et les projets partagés, dans une volonté constante de maintenir le lien social et d'ancrer les résidents dans la vie de leur territoire.

Le projet **Culture et Solidarités** s'inscrit dans la continuité de cette ouverture sur l'extérieur et de cette volonté de faire de l'EHPAD un véritable lieu de vie culturelle et citoyenne.

- **Favoriser l'accès à la culture pour les personnes âgées**
- **Lutter contre l'isolement**, en créant des moments de partage et de rencontre
- **Renforcer les liens intergénérationnels**, notamment avec les enfants du village
- **Valoriser les résidents**, leur histoire, leur parole et leur créativité

Les ateliers du projet culturel pourront être accueillis au sein de l'établissement.

Les aspirations de l'établissement

Nous souhaiterions un projet qui mette pleinement en valeur la richesse de la nature environnante et l'ouverture des espaces, en s'appuyant sur ce cadre privilégié entre vignes et garrigue pour créer des moments apaisants et inspirants. Celui-ci favoriserait des temps d'échange authentiques entre résidents, habitants, enfants et partenaires, renforçant ainsi le lien social et la solidarité. Enfin, il encouragerait la créativité de chacun à travers des actions culturelles et artistiques variées, permettant aux participants de s'exprimer, de partager leurs talents et de construire ensemble des expériences humaines riches de sens.

